



# "Défendons Piccourenc !"

## Transcription des engagements du candidat Gérard DELHOMEZ

La transcription démarre après à (0.27) minutes quelques mots d'introduction d'usage pour ce type d'intervention.

« Donc merci de cette invitation à cette Assemblée Générale de l'Association Défendons Piccourenc, comme vous l'avez fait en 2008, vous avez sollicité la parole des candidats pour savoir ce qu'ils envisageaient sur le l'avenir, le devenir de Piccourenc. Je crois qu'en 2008, j'avais dit qu'il n'y avait pas d'homme providentiel ou de femme providentielle, et pas de baguette magique pour traiter le quartier de Piccourenc parce que c'est un histoire déjà ancienne et qu'il y avait un historique difficilement corrigible encore que on pouvait peut être faire des choses et je vais essayer de vous les dire.

Alors ce que je voudrais vous dire c'est que nous aussi dans notre liste on a des gens je dirai intéressés par la vie du quartier et j'ai notamment dans mon équipe, une personne et pas des moindres qui s'appelle Gerard MONCEY, qui connaît très bien le sujet, qui est un ancien conseiller municipal averti, reconnu pour ses compétences et qui était d'ailleurs l'un des premier membres de la CLIS en 1999. Donc c'est quelqu'un qui est connaisseur du sujet et je peux vous dire que c'est un sujet bien entendu qui est rentré dans nos préoccupations dans l'élaboration de notre programme, qui sera diffusé dans le courant du mois de Février.

Alors c'est quand même important que vous le sachiez, (1.52) ce n'est pas une intervention purement électoraliste ou purement circonstancielle (1.58) c'est un sujet de préoccupation, Piccourenc est un sujet de préoccupation pour tout le monde, mais aussi pour la liste « Union Pour Peymeinade » que je représente.

Alors ce que nous savons tous (2.10) c'est que évidemment Piccourenc c'est un point noir depuis longtemps et que si nous avons vos suffrages et bien nous essaieront de faire non plus un point noir mais un point vert en tout cas le plus vert possible.

Alors j'aimerais quand même vous rappeler avant de vous dire ce que nous envisageons quelles sont nos idées, je voudrai quand même vous rappeler qu'en 2008 j'avais dit, ici et là, qu'il y avait une alternative possible même si les choses étaient déjà bien engagées, il y avait une alternative possible avec une volonté et une décision politique. (2.51)

Cette alternative à mon avis elle existait à l'époque soit en faisait une zone d'activités tertiaires non polluantes, soit et ça va peut-être vous surprendre, mais je l'avais dit, soit un éco quartier qui était envisageable bien entendu, avec le départ, avec le transfert des activités existantes, y compris de la déchetterie sur un terrain communal ou intercommunal, on aurait pu créer une zone ailleurs, une zone artisanale, et le départ ou le transfert de ces activités, hormis la station d'épuration bien évidemment, le transfert de ces activités, sur une zone artisanale extérieure, pouvant constituer une sorte de locomotive pour d'autres entreprises pour venir s'installer. (3.38)

Donc il y avait une alternative possible à saisir, notamment avec le départ de VEOLIA, (3.45) il y avait la possibilité de s'engager dans une ou l'autre de ces orientations, que je viens de vous dire.

Aujourd'hui, enfin depuis 2008, la mairie a fait des choix, ou plutôt n'a pas fait de choix, parce ce que je vous le dis sans faire de la politique polémique, encore qu'on est en campagne électorale, on peut se dire aussi un certain nombre de choses, je pense que la mairie n'a pas fait ce qu'elle envisageait de faire. (2.18)

Souvenez-vous en 2008, Me Brousteau écrivait avec son association, qu'il fallait désenclaver, a plus ou moins long terme le secteur, avec une réflexion et une vision d'ensemble, j'ai là le papier qui a été signé par Mme Brousteau en 2008 donc c'est tout à fait vérifiable, désenclaver a plus ou moins long terme le secteur, avec une vision d'ensemble, et il y avait comme proposition peut être de prolonger la zone artisanale, de geler les terrains, et de valoriser la colline, et je dois dire que ces orientations, ces réflexions, elles n'ont rien donné, puisque le constat que nous faisons aujourd'hui c'est que cette zone, qui n'est peut-être plus une zone de non droit, reste quand même une zone de laisser faire.

Alors Mr le Président, Mesdames, Messieurs, vous avez noté dans votre bilan 2013, c'est une zone qui n'est plus une zone de non droit mais ça reste une zone de laisser faire et même s'il y a eu quelques progrès tant mieux, grâce à vous d'ailleurs,(5.25) grâce à votre association, parce que vous êtes pugnace, j'en profite d'ailleurs pour vous féliciter de toutes les actions que vous menez, ce qui prouve que qu'on est impliqué, en tant que citoyen, on peut être acteur de la vie politique et publique, et donc vous avez, grâce à votre action, grâce à votre pugnacité, vous avez fait évoluer les choses, tant près des institutions, qu'auprès des professionnels et sans faire la liste, vous avez noté des améliorations routières, encore que je dois dire que la prescription de ralentisseurs ou de rétrécissements n'est pas toujours la meilleure solution, ça peut aussi poser des problèmes.

Vous avez noté je dirai un allègement du trafic poids lourds, je dois dire parce que j'ai rencontré les industriels et chef d'entreprises, que la circulation des poids lourds, des semi-remorques, elle ne va pas s'arrêter. (6.16)

J'ai rencontré le patron de Bio Assainissement,(6.35) j'ai rencontré les patrons des sociétés qui vont s'installer, j'ai rencontré le patron de la charpenterie qui va s'agrandir, ça veut dire une augmentation des semi-remorques, ça c'est certain, c'est inévitable, ( 6.53 ) parce qu'on a donné des permis de construire à des sociétés qui vont avoir des activités qui vont générer de la circulation.

Alors bien sûr il y a eu d'autres progrès, et c'est la cessation des activités de broyages et c'est l'arrêt de la serre de séchage. Il y avait eu des progrès d'ailleurs dans le fonctionnement de la serre, il y avait eu des améliorations techniques qui avait réduit considérablement les nuisances olfactives, aujourd'hui comme vous le savez la serre est à l'arrêt, je ne sais d'ailleurs pas pourquoi elle est à l'arrêt. Elle est à l'arrêt pour des raisons techniques, elle est à l'arrêt pour des raisons politiques, électorales, je n'en sais rien, mais elle est à l'arrêt, ce qui n'est d'ailleurs pas sans conséquences pour le quartier, c'est que le transfert des boues nécessite de la circulation, provoque je dirai des dommages à l'environnement, et aussi des surcoûts, ça nous intéresse aussi en tant que citoyens, pas seulement en tant que résident de Piccourenc.

Alors des améliorations il y en a eu, il y a encore des inconvénients et vous les vivez journallement avec les dépôts sauvages, des routes encombrées, un certain nombre d'inconvénients que vous avez listé et que vous connaissez parce que vous y vivez et je ne vais pas les rappeler.

Ce que je veux dire c'est qu'il y a eu des améliorations incontestables, grâce à vous, grâce à la mairie qui a fait son travail, grâce aux industriels, grâce aux entrepreneurs, je pense que c'est collectif, il y en a eu des améliorations mais ce que je regrette dans ce dossier, c'est qu'il n'y a pas eu de pilotage stratégique, (8.36) je vous disais tout à l'heure, qu'on est passé d'une zone de non droit, à une zone de laisser faire, moi je pense qu'aujourd'hui telle qu'elle est la zone qui n'est plus tout à fait une zone de non droit, mais qui est une zone de laisser faire, je pense qu'il n'y a pas eu, comment dirais-je, de vision d'ensemble, d'organisation, les permis de construire qui ont été accordés depuis 2 ans à ces sociétés n'ont pas été assortis d'un plan de règlement de zone. Il n'y a pas un plan de lotissement, en tout cas il n'est pas connu, et s'il est connu il n'est pas appliqué et donc on a l'impression que les gens

s'installent, je ne veux pas dire à leur gré, mais sans intégration dans un plan cohérent, un plan d'aménagement.

J'en profite pour parler du PLU,(9.25) vous avez écrit Mr Le Président sur votre site, que le PLU était déjà opposable, non Mr le Président, le PLU n'est pas déjà opposable, parce que le PLU n'existe pas, et puis je me permets de rappeler aussi, même si c'est un peu technique, que le PADD qui est donc la préfiguration, le préalable du PLU, ne contient rien sur Piccourenc,(9.52) les fiches du PADD disent que la zone est saturée, nous savons qu'elle ne l'est pas.

Alors une fois ce constat fait, que ferons nous demain si vous nous apporter vos suffrages !

Et bien demain c'est plus hier, hier il y avait peut-être une alternative entre l'Eco quartier, et la zone d'activité tertiaire, je crois qu'avec la délivrance des permis de construire, on s'est engagé dans une zone semi-artisanale ou semi-industrielle, comme on voudra, il reste, il reste heureusement des terrains, il reste l'emprise VEOLIA.(10.35) J'en profite pour vous dire après avoir rencontré les chefs d'entreprises dont je vous ai parlé ; la zone attire, vous avez parlé tout à l'heure de votre interlocuteur pour les déchets hospitaliers, la zone attire, malgré les difficultés routières, malgré le réseau inadapté, je veux dire les entreprises s'installent. Ceux que j'ai rencontré, nous ont dit ça ne nous a pas gêné que ce ne soit pas facile d'accès, ça ne nous a pas gêné, parce qu'il y a du terrain, c'est pas facile à trouver autour de Grasse, que le terrain est moins cher et par conséquent si on ne met pas en place un règlement, une gestion vraiment étroite et directive par la commune, on peut avoir tout et n'importe quoi.

Alors qu'est ce qu'on peut faire ? (11.28) Comme nous le savons les uns et les autres, la voirie n'est pas modifiable, ou alors elle l'est à la marge, ou alors avec des expropriations ce qui est proprement impensable.

Je voudrais quand même vous dire Mesdames et Messieurs les membres de l'association, c'est la mairie a lancé fin 2012, un marché publique, sur l'étude de la circulation sur Piccourenc, je ne sais pas si vous le savez, moi je ne le sais pas, qui a été attributaire de ce marché. Je ne sais pas quelle sont les conclusions qui ont été rendues. Est-ce qu'on nous cache quelque chose. Il y a quand même une étude demandée par la mairie en 2012 et le grand public n'est pas informé du résultat de cette étude, on se sait pas qui est attributaire du marché et s'il a été attribué.

Alors mon idée, que fera-t-on demain, mon idée, pour l'instant on est au stade des idées, on n'est pas au stade du projet, le projet s'écrit ensemble (12.42) et avec vous et si nous sommes élus, évidemment nous écrivons ensemble un projet pour Piccourenc (12.50)

Quelques idées :

**D'abord la première** c'est, ça va dans le droit fil de ce que je viens de dire, c'est assurer la gestion du site par la commune, faire en sorte qu'il y ait un pilotage par la commune de cette zone, avec un règlement de zone, avec un plan d'aménagement, ça c'est la première idée, ça n'existe pas à l'heure actuelle. On a l'impression que les sociétés s'installent comme ça, à leur gré sans qu'il y ait une régulation ou un plan d'aménagement de la zone.

La deuxième idée c'est de concilier le développement économique et l'habitat résidentiel.

La troisième idée c'est de penser Piccourenc à l'échelle de la commune, je pense qu'un candidat maire, ne peut pas raisonner par et pour le quartier. Le quartier fait partie de la ville, donc il faut résoudre le problème du quartier mais il faut aussi penser au niveau de la commune et essayer de marier, je dirai réconcilier comme je disais le développement économique et l'habitat résidentiel.

Alors moi ce que je propose, enfin dans les idées que nous avons, dans la liste c'est que à côté de cette zone semi-artisanale semi industrielle qui est la de fait,(14.15) c'est de créer un parc d'activité Tertiaire dans lequel on pourrait avoir des installations de type stockage, stockage d'archives, pourquoi pas stockage pour nos artisans qui manquent de place, parce que souvent les artisans dans notre ville sont installés dans leur domicile et se servent de leur garage ou dans les extensions plus ou moins précaires pour abriter leur matériel. On pourrait faire venir de la micro entreprise de haute technologie, des maisons d'entreprises, un call center, des locaux d'archive privées, je vous le disais à l'instant donc un parc d'activités tertiaires qui n'est pas du tout polluant et que ne génère pas de trafic poids lourds. (15.08) si ce n'est l'activité des véhicules légers.

Cinquième idée : c'est bien entendu d'impliquer la communauté d'agglomération. Comme vous le savez nous sommes en communauté d'agglomération depuis le 1<sup>er</sup> Janvier. Il faut absolument qu'on soit pugnace la dessus, qu'on force Grasse qui est aussi propriétaire de la moitié de la voirie du chemin des Maures et des Adrets, à s'intéresser à ce quartier. (15.39). Jusqu'à maintenant Grasse s'en est complètement désintéressé et je rappelle d'ailleurs que le développement économique est une compétence de la communauté d'agglomération donc Grasse est intéressé à double titre, au titre du développement économique et au titre de propriétaire de la voirie. Il faut donc avoir une volonté et je le dit parce qu'on fait de la politique, je pense que la municipalité actuelle n'a pas été assez pugnace auprès de Grasse dans divers problèmes notamment celui du carrefour Jean Girard (16.20)

Cinquième point : qui est intéressant pour vous c'est de regarder compte tenu des nuisances que vous subissez, que vous avez subi depuis des années et des années, peut être regarder la faisabilité d'un décote sur la Taxe d'habitation ou de la Taxe foncière, trouver des aménagements fiscaux (16.38), qui prennent en compte les nuisances qui sont celles de votre quartier et qu'on le veuille ou non ne sera pas résolu demain compte tenu de l'histoire qui a commencé depuis un certain temps ; demain ça ne sera pas un quartier uniquement résidentiel. Ce sera un quartier mixte avec de l'activité économique et avec de l'habitat donc il faudra essayer de concilier tout ça ; c'est sûr que Piccourenc est un quartier plus exposé que d'autres aux nuisances artisanale et industrielles et on pourrait peut-être en tenir compte dans l'évaluation des valeurs locatives.

En conclusion, je pense que la mairie actuelle a loupé le coche avec un certain nombre de permis de construire qui ont été délivrés qui n'auraient peut-être pas dû être délivrés ces dernières années. On a loupé le coche et on hérite d'une situation.

Ce que nous ferons (17.46) nous c'est bien entendu de travailler les idées que je viens de développer pour en faire des projets avec notamment la chambre de commerce et la chambre des métiers, trouver des solutions qui encore une fois encore respectent le quartier (17.59) penser en termes environnementaux et économiques.

Quand je vois par exemple Mouans Sartoux qu'on copie à tort et à travers (18.10) souvent en permanence la zone de l'Argile, ça me paraît être une zone d'équilibre entre l'artisanat et l'écologie.

Alors on pourrait peut-être trouver à s'inspirer de cette zone là, au moins c'est quelque chose qui a du sens.

4<sup>ème</sup> idée, 4<sup>ème</sup> conclusion, 4<sup>ème</sup> engagement (18.30) c'est de travailler bien entendu en concertation avec les habitants que quartier et l'association, rester à l'écoute permanente de vos besoins et régler bien entendu comme l'a dit la précédente candidate tous les problèmes existants de circulation, d'éclairage, de sécurisation, par des contrôles administratifs, contrôle de police, je veux dire que ça c'est le minimum mais je pense que vous aviez certainement l'idée d'entendre autre chose que des petites mesures de police ou des petites mesures d'aménagement d'éclairage ou de voirie(19.06).

Il faut avoir une vision pour ce quartier, voilà quelle est la nôtre à l'Union pour Peymeinade, je vous remercie Mesdames Messieurs 19.17